

[Click here for the English version](#)

Population & Sociétés

L'orphelinage précoce continue de diminuer au début du XXI^e siècle

Cécile Flammant*

Combien y a-t-il d'enfants orphelins en France ? Leur proportion a-t-elle diminué ces dernières décennies avec la baisse de la mortalité des adultes ? Analysant différentes sources d'information, Cécile Flammant répond à ces questions et aussi à celle de savoir si les orphelins vivent dans des ménages plus défavorisés que les autres enfants.

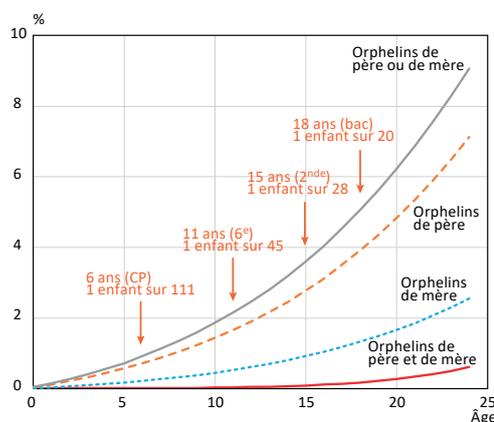
L'orphelinage précoce, c'est-à-dire le fait de perdre au moins un parent pendant l'enfance, l'adolescence voire au début de l'âge adulte (avant l'âge de 25 ans) a des conséquences multiples. Sur le plan socioéconomique, le décès d'un parent peut induire ou renforcer la fragilité de la famille, car la mortalité précoce touche particulièrement les hommes des catégories sociales modestes [1]. Cette fragilité se répercute à long terme : les jeunes touchés par un décès parental précoce font des études plus courtes que les autres enfants, et ont une moins bonne santé perçue à l'âge adulte [2]. Or, en France comme dans la plupart des pays développés, il n'existe pas de statistique courante sur le nombre d'orphelins⁽¹⁾. Ni le recensement ni l'état civil ne donnent d'informations sur les décès parentaux. En 2003, Alain Monnier et Sophie Pennec avaient estimé le nombre d'orphelins de moins de 25 ans en mobilisant les données de l'enquête Famille réalisée par l'Insee en 1999 [3]. Outre la nouvelle enquête Famille réalisée en 2011, on peut maintenant mobiliser les données du Tronc commun des enquêtes de l'Insee auprès des ménages (TCM) (voir encadré), qui existe

depuis 2004, pour actualiser cette estimation et mieux connaître la situation familiale des mineurs orphelins.

Environ 610 000 orphelins âgés de moins de 25 ans en 2015, dont 250 000 mineurs

À partir de plusieurs sources de données (encadré), nous avons réalisé trois estimations du nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes orphelins d'un parent ou des deux en 2015. Les résultats varient entre

Figure 1. Proportion d'orphelins selon l'âge en 2015*



Cécile Flammant, *Population & Sociétés* n° 580, INED, août 2020.

Note (*) : moyenne des trois estimations (voir sources et encadré). Sources : Enquêtes Famille, 1999 et 2011, Ined-Insee (1^{re} estimation) ; Tronc commun des enquêtes auprès des ménages, 2005-2013, Insee (2^e estimation) ; État civil (tables de mortalité par sexe des années 1990 à 2014 et nombres de naissances selon l'âge et le sexe des années 1990 à 2014), Insee ; Échantillon démographique permanent, Insee (3^e estimation). Champ : France métropolitaine.

* Institut national d'études démographiques et Institut de Démographie de l'Université Paris 1. Cette recherche a bénéficié d'un financement de la fondation d'entreprise OCIRP (Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance).

(1) Les parents survivants bénéficient pour leurs enfants orphelins de moins de 20 ans de l'allocation de soutien familial (ASF), au même titre que les autres parents qui assument seuls la charge financière de leurs enfants (suite à une séparation ou lorsque l'enfant n'a été reconnu que par un parent). Cependant, dès que le parent survivant se remet en couple, cette prestation n'est plus versée. Les données sur l'ASF sont donc peu adaptées pour estimer le nombre d'orphelins.

Tableau 1. Nombre et proportion d'orphelins selon la tranche d'âge et la forme de l'orphelinage en 2015*

Forme de l'orphelinage	Tranche d'âge	Nombre	Proportion (%)
Orphelins de père (mère vivante ou décédée)	0-17	194 000	1,3
	18-24	282 000	5,5
	0-24	476 000	2,5
Orphelins de mère (père vivant ou décédé)	0-17	62 000	0,5
	18-24	98 000	2,0
	0-24	160 000	0,9
Orphelins de père et de mère	0-17	5 000	0,0
	18-24	18 000	0,4
	0-24	24 000	0,1
Orphelins (total)	0-17	251 000	1,8
	18-24	361 000	7,2
	0-24	612 000	3,3

Note (*) et sources : voir figure 1.
Champ : France métropolitaine.

550 000 et 700 000 orphelins de moins de 25 ans (610 000 en moyenne), dont 210 000 à 290 000 mineurs (moins de 18 ans) (250 000 en moyenne). Être orphelin est donc une situation rare, mais pas exceptionnelle : elle concerne environ 2 % des enfants mineurs et 3 % des enfants et des jeunes âgés de moins de 25 ans (tableau 1). La fréquence relative des différentes « formes » d'orphelinage est restée stable depuis 1999 : trois orphelins sur quatre sont des orphelins de père dont la mère est vivante, près d'un orphelin sur quatre est un orphelin de mère dont le père est vivant. Le double orphelinage (deux parents décédés) est une situation très minoritaire, qui concerne environ un orphelin sur cent.

L'orphelinage augmente avec l'âge (figure 1) : 0,9 % des enfants sont orphelins à l'entrée en primaire (6 ans) ; ils sont 2,2 % à l'entrée au collège (11 ans) ; 3,6 % à l'entrée au lycée (15 ans) ; et 5,1 % au passage du baccalauréat (18 ans). Au lycée, il y a en moyenne un enfant orphelin par classe ; en 1999, cette même fréquence était atteinte au collège.

Le recul de l'âge à la naissance des enfants freine la diminution de l'orphelinage précoce

La mortalité des adultes (et donc des parents) entre 30 et 55 ans a diminué d'un tiers pour les hommes et d'un quart pour les femmes entre 1999 et 2015. Mais parallèlement, les adultes ont leurs enfants plus tard : au cours de la même période, l'âge des mères à la naissance de leurs enfants a augmenté de 1,0 an en moyenne, et celui des pères, de 1,4 an. Les enfants ont donc des parents en moyenne un peu plus âgés, ce qui augmente les risques de devenir orphelin. Les données de l'état civil permettent de quantifier l'impact de ces deux facteurs sur l'évolution de l'orphelinage. Si, depuis 1999, le calendrier de la fécondité était resté le même et que

Tableau 2. Évolution de la proportion d'orphelins entre 1999 et 2015

Évolution relative (base 1999 = 100)	0-17 ans		0-24 ans	
	Orphelins de père	Orphelins de mère	Orphelins de père	Orphelins de mère
Totale	- 18,1	- 14,3	- 9,4	- 5,5
Due à la baisse de la mortalité	- 36,5	- 33,2	- 30,3	- 25,6
Due au retard des naissances	+ 18,4	+ 18,9	+ 20,8	+ 20,1

Lecture : La proportion d'orphelins de père a diminué de 18,1 % entre 1999 et 2015 : la baisse de la mortalité est responsable d'une diminution de 36,5 % mais le retard des naissances a entraîné une augmentation de 18,4 % (-18,1 % = -36,5 % + 18,4 %). Pour les orphelins de mère de moins de 18 ans, on obtient : -14,3 % = -33,2 % + 18,9 %.
Source : État civil, Insee.
Champ : France métropolitaine.

seule la mortalité avait changé, la proportion d'orphelins de père parmi les moins de 25 ans aurait diminué de 30 %, et la proportion d'orphelins de mère, de 26 % (tableau 2) ; si, à l'inverse, la mortalité était restée la même et que seul le calendrier de la fécondité avait changé, les proportions d'orphelins de père et d'orphelins de mère auraient augmenté de 20 %. Depuis 1999, la proportion d'orphelins de père a donc diminué de 9 % et celle d'orphelins de mère, de 5 %. La baisse a été plus marquée pour les orphelins mineurs (- 18 % pour les orphelins de père et - 14 % pour les orphelins de mère), car la diminution de la mortalité des adultes a eu plus d'impact aux âges jeunes. Finalement, après avoir diminué tout au long du XX^e siècle [3], l'orphelinage continue de diminuer au début du XXI^e siècle, mais moins rapidement, en raison du retard des naissances qui contrebalance en grande partie les effets de la baisse de la mortalité des adultes.

La majorité des orphelins mineurs vivent avec un parent

Parmi les orphelins mineurs, 72 % vivent avec leur mère, 21 % vivent avec leur père et 7 % ne vivent avec aucun parent : 1 % ont perdu leurs deux parents, 2 % sont des orphelins de père qui ne vivent pas avec leur mère et 4 % sont des orphelins de mère qui ne vivent pas avec leur père (figure 2). La grande majorité des orphelins vivent donc avec leur parent survivant, les orphelins de père (96 %) plus encore que les orphelins de mère (80 %) : le décès de la mère est plus souvent associé à l'absence de l'autre parent (le père aussi est décédé ou inconnu) ou à une présence « à distance » (le père est vivant mais n'habite pas avec son enfant). Lorsque les orphelins vivent avec leur parent survivant, ils vivent le plus souvent dans une famille monoparentale. Les autres vivent dans une famille recomposée avec un beau-parent. Vivre dans une famille monoparentale est plus fréquent pour les orphelins qui vivent avec leur mère (74 %) que pour les orphelins qui vivent avec leur

Tableau 3. Risques d'avoir un faible niveau de vie des familles avec orphelins par rapport aux familles sans orphelin

Catégorie de famille observée	Familles avec orphelins	Monoparentale, mère avec orphelins	Monoparentale, père avec orphelins
Catégorie de famille de référence	Familles sans orphelin	Monoparentale, mère sans orphelin	Monoparentale, père sans orphelin
Contrôles			
Aucun	2,7*	1,2*	1,3*
Âge	2,7*	1,3*	1,3*
Diplôme	1,8*	1,0	1,0
CS	2,0*	1,1	1,0
Âge, diplôme	-	1,1	1,1
Âge, CS	-	1,1	1,0
Âge, dipl., CS	-	1,0	0,9
Structure fam.	1,4*	-	-
SF, âge, dipl.	1,2*	-	-
SF, âge, dipl.	1,2*	-	-
SF, âge, dipl., CS	1,1	-	-

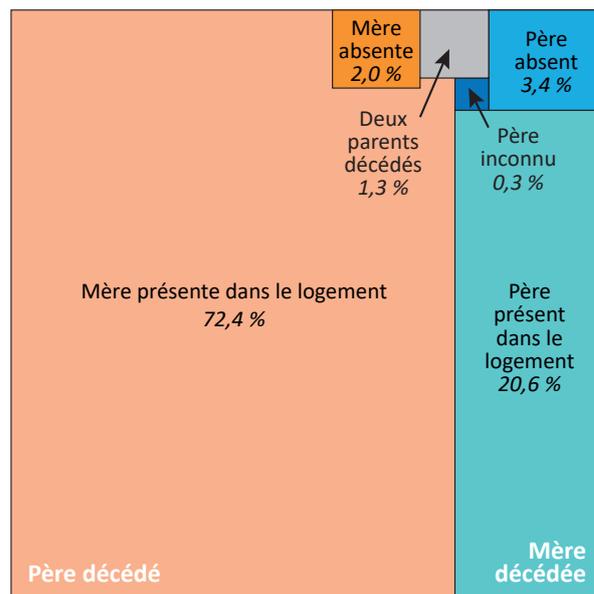
Notes :
 - Âge : âge du plus jeune enfant ; dipl. : diplôme ; CS : catégorie socio-professionnelle ; SF : structure familiale (famille biparentale / famille monoparentale, mère / famille monoparentale, père)
 Le tableau indique les odds-ratio (OR). Par rapport au groupe de référence, OR > 1 signifie que le groupe de familles que l'on compare a plus de risques d'avoir un bas niveau de vie ; OR = 1 signifie que les risques de bas niveau de vie sont identiques ; OR < 1 signifie que le groupe que l'on compare a moins de risques d'avoir un bas niveau de vie.
 * : l'OR est significativement différent de 1.
 Source : Tronc commun des enquêtes auprès des ménages, Insee, 2005-2013.
 Champ : France métropolitaine, ménages constitués d'une famille avec au moins un enfant mineur.

père (58 %). Très peu d'orphelins vivent dans un ménage dit « complexe », c'est-à-dire qui n'est pas constitué seulement d'une famille monoparentale ou recomposée mais inclut d'autres personnes. La répartition des orphelins selon le type de ménage est très proche de celle de l'ensemble des enfants qui ne vivent pas avec leurs deux parents.

La présence d'enfants orphelins a peu d'effet sur le niveau de vie de la famille

De nombreux travaux montrent que les familles monoparentales, et notamment les familles monoparentales maternelles (une mère avec un ou plusieurs enfants), subissent un plus grand risque de pauvreté que les familles biparentales [4]. Les familles monoparentales sont alors prises comme un seul ensemble, sans distinguer selon l'événement générateur de la monoparentalité. Mais les familles avec un ou plusieurs orphelins ont-elles un plus faible niveau de vie que les familles sans orphelin ? Pour le savoir, nous avons comparé leur risque d'avoir un faible niveau de vie⁽²⁾ à l'aide de modèles de régression logistique, en

Figure 2. Répartition des mineurs orphelins selon la configuration parentale



Cécile Flammant, *Population & Sociétés* n° 580, INED, août 2020.
 Source : Tronc commun des enquêtes auprès des ménages, Insee, 2005-2013.
 Champ : Mineurs orphelins résidant en ménage ordinaire en France métropolitaine.

tenant compte de la structure familiale (simple⁽³⁾, monoparentale ou recomposée), de la position socio-économique du parent (mesurée par la catégorie socio-professionnelle ou le niveau de diplôme) et de l'âge du dernier enfant [5].

Parmi l'ensemble des familles, celles avec orphelins sont nettement défavorisées par rapport à celles sans orphelin : 43 % des familles avec orphelins ont un faible niveau de vie, contre 22 % des familles sans orphelin, soit un rapport des risques (odds ratio, OR) de 2,7 contre 1. Si l'on tient compte de la structure familiale, le désavantage des familles avec orphelins diminue très fortement (OR = 1,4). Si l'on tient compte de la position socio-économique de la famille mais sans tenir compte de la structure familiale, ce désavantage est réduit également mais de façon moindre (OR = 2,0). Enfin, lorsque l'on tient compte de ces deux variables à la fois, ce désavantage n'est plus significatif (OR = 1,1). Le niveau de vie des familles avec orphelins est donc proche de celui des autres familles de même structure et de même position sociale.

(2) Nous avons utilisé comme indicateur de faible niveau de vie la proportion de familles qui se situent dans la tranche de niveau de vie regroupant les 20 % des ménages les plus pauvres (tranche mesurée sur l'ensemble des ménages) : pour chaque type de famille, plus cette proportion est élevée, plus le risque d'avoir un faible niveau de vie est grand.

(3) Nous appelons familles simples les familles constituées d'un couple et de son ou ses enfants communs. Par définition, il n'y a pas d'orphelins dans ces familles.

Encadré. Les données mobilisées

Pour calculer le nombre d'orphelins en 2015, nous avons réalisé trois estimations à partir de différentes sources de données :

1. L'enquête Famille de 2011

L'enquête Famille et Logements de 2011 a été menée auprès de 360 000 adultes (18 ans et plus) vivant en ménage ordinaire. Elle comprend une question sur la survie du père et une autre sur la survie de la mère.

2. Le Tronc commun des enquêtes de l'Insee auprès des ménages (TCM)

En 2004, l'Insee a créé un tronc commun à la plupart des enquêtes auprès des ménages. Le TCM comporte une question sur la présence du père et une question sur la présence de la mère dans le logement, qui sont posées à tous les membres du ménage, y compris aux enfants. Une des modalités de réponse enregistre le décès parental. Nous avons mobilisé 21 enquêtes réalisées entre 2005 et 2013 pour constituer un échantillon de grande taille.

3. L'état civil couplé à l'échantillon démographique permanent

L'état civil ne fournit aucune donnée individuelle sur les orphelins ; mais on peut calculer la proportion d'orphelins à partir des données agrégées sur la mortalité et la fécondité des adultes. En effet, dans une génération d'enfants, la proportion d'orphelins ne dépend que de la mortalité des adultes selon l'âge, et de l'âge auquel les adultes ont eu leurs enfants. On peut donc réaliser un « calcul démographique » en utilisant les quotients de mortalité selon l'âge et la structure des naissances selon l'âge, par sexe et année civile (disponibles sur le site de l'Insee).

Plus précisément, la proportion d'orphelins dépend de la mortalité des parents, qui est un peu inférieure à celle de l'ensemble des adultes. Comme la mortalité des parents n'est pas directement connue, nous avons mobilisé les données de l'échantillon démographique permanent (EDP) pour l'estimer. L'EDP est un appariement de plusieurs sources de données, en particulier celles de l'état civil et du recensement, pour 4 % de la population française. Il fournit des données individuelles sur les enfants eus et sur le décès éventuel. Cette source est donc adaptée pour étudier la mortalité selon le statut parental (avoir eu des enfants ou pas).

Les familles monoparentales maternelles dont les enfants sont orphelins ont un plus grand risque d'avoir un faible niveau de vie que celles sans orphelin. Mais si l'on contrôle par la position socioéconomique de la mère, la différence entre les deux groupes de familles s'estompe. Le plus faible niveau de vie des familles avec orphelins s'explique donc par le fait que les mères y sont moins diplômées et occupent des professions moins bien rémunérées que les mères des familles sans orphelin. Ce désavantage en termes de position socioéconomique est dû au différentiel social de mortalité

masculine : à un âge donné, la mortalité des hommes ouvriers ou employés est plus forte que celle des hommes cadres ou professions intermédiaires. En raison de l'homogamie, c'est-à-dire la ressemblance des conjoints en termes de diplôme et de catégorie socioprofessionnelle, les conjointes survivantes appartiennent fréquemment aux catégories défavorisées. Il en est de même pour les familles monoparentales paternelles : les familles avec orphelins ont un plus faible niveau de vie, mais l'effet de l'orphelinage disparaît lorsque l'on contrôle par le diplôme ou la catégorie socioprofessionnelle du père.

Références

[1] BLANPAIN Nathalie, 2016, « Les hommes cadres vivent toujours six ans de plus que les hommes ouvriers », *Insee Première*, n° 1584, p. 1-4.

[2] BLANPAIN Nathalie, 2008, « Perdre un parent pendant l'enfance : quels effets sur le parcours scolaire, professionnel, familial et sur la santé à l'âge adulte ? », *Études et résultats*, n° 668, p. 1-8.

[3] MONNIER Alain, PENNEC Sophie, 2003, « Trois pour cent des moins de 21 ans sont orphelins en France », *Population et Sociétés*, n° 396, p. 1-4.

[4] ARGOUARC'H Julie, PICARD Sébastien, 2018, « Les niveaux de vie en 2016. La prime d'activité soutient l'évolution du niveau de vie des plus modestes », *Insee Première*, n° 1710, p. 1-4.

[5] FLAMMANT Cécile, PENNEC Sophie, TOULEMON Laurent, 2020, « Combien d'orphelins en France ? Dans quelles familles ? », *Recherches Familiales*, 17(1), p. 7-21.

Résumé

En France métropolitaine, environ 610 000 enfants et jeunes de moins de 25 ans sont orphelins d'un parent ou des deux en 2015, dont 250 000 mineurs. La proportion d'orphelins a diminué depuis 1999, grâce aux progrès dans la lutte contre la mortalité des adultes ; cependant cette baisse aurait été nettement plus importante sans le retard des naissances, qui a eu pour conséquence d'élever l'âge moyen des parents et donc leur risque de mourir lorsque leurs enfants sont encore jeunes.

Plus de neuf orphelins mineurs sur dix vivent avec un parent, le plus souvent dans une famille monoparentale. Les familles avec orphelins présentent plus de risque d'avoir un faible niveau de vie que les familles sans orphelin : ce désavantage s'explique par le fait que les premières sont nettement plus souvent monoparentales et que la position socioéconomique du parent présent est moins favorable. Cependant, lorsque l'on tient compte de la structure familiale et de la position socioéconomique, le désavantage des familles avec orphelins par rapport aux autres familles disparaît.

Mots-clés

Orphelins, familles monoparentales, enfants, mortalité, France